

appartient à des Canadiens, du moins jusqu'à ce que le programme soit bien engagé. Cette façon de faire s'est révélée très efficace au Salvador. Certains critiques de notre politique, au Canada, font valoir que le Guatemala devrait rester exclu de notre programme bilatéral en raison de sa performance en matière de droits de la personne. Il ne fait pas de doute que des violations de ces droits s'y poursuivent. Les questions qui se posent sont les suivantes : le gouvernement démocratiquement élu du président Cerezo a-t-il suffisamment progressé dans le domaine des droits de la personne pour qu'il soit justifié de reprendre l'aide, et les Canadiens chargés de dispenser cette assistance peuvent-ils maintenant jouir de la sécurité nécessaire? La Commission des droits de la personne du Guatemala, qui siège en exil, la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'OÉA, le Représentant spécial de l'ONU pour le Guatemala et Amnesty International ont tous constaté des signes d'amélioration au Guatemala depuis l'accession au pouvoir d'un gouvernement civil, tout en indiquant, et nous n'en disconvenons pas, que des violations se poursuivent. Je considère que des progrès ont été accomplis et que l'existence d'un programme bilatéral d'aide favorisera de nouveaux progrès au Guatemala en ce qui concerne les droits de la personne.

Il se pose évidemment une autre question au Canada. Elle a trait à la position que nous devrions prendre publiquement au sujet du soutien accordé par les États-Unis aux contras, et du soutien que donnent l'Union soviétique et Cuba au gouvernement sandiniste et à la guérilla au Salvador. Nous sommes opposés à l'intervention de tierces parties, d'où qu'elles viennent, en Amérique centrale et nous avons fait clairement connaître cette position aux deux superpuissances. Certains Canadiens font valoir avec sincérité que notre politique centraméricaine devrait être davantage axée sur une critique publique des États-Unis. Je considère qu'une telle politique diminuerait au lieu d'accroître le degré d'influence que nous pourrions avoir à Washington à ce sujet. Elle pourrait en outre entraver notre capacité de jouer d'autres rôles plus actifs de soutien du plan de paix. Les cinq gouvernements de l'Amérique centrale se rendent parfaitement compte des différences entre les politiques du Canada et des États-Unis, et nous devrions définir notre action en fonction des éléments de nature à nous rendre aussi efficaces que possible en Amérique centrale même.

La question du respect du plan de paix se pose avec une acuité particulière dans trois pays : le Nicaragua, le Salvador et le Honduras.